

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fosset, 6 juillet 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fosset](#)[] est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 juillet 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fosset](#)

Lieu de destinationAvesnes-sur-Helpe (Nord)

Description

RésuméGodin adresse à Fosset une facture et lui fait part des remises qu'il accorde aux commandes livrées au cours du mois de juillet et payées comptant ou à court terme.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
"Godin"

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFosset

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Avesnes-sur-Helpe (Nord) au milieu du XIXe siècle.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (78)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1864 78

à l'ordre de Monsieur Pidot
6 juillet on vous adressant cette fr^e je vous demande dans
prudence que j'ai traité et été un certain nombre
d'affaires aux conditions que j'ai indiquées à Dassas
(2% fin 6mois) ou payables comptant sous 3% jusqu'à
une certaine date les livraisons faites auront d'
peut-être si vous étiez tout à propos de accepter ces conditions
pour un certain nombre de pieces je pourrai vous
en faire immédiatement expédition

tout ce vos ordres ayant Monsieur ou à
Monsieur Pidot

le contenu de votre dernière lettre datée du 6 courant
n'étant pas assez explicite pour qu'il ne puisse
donner lieu au mal entendu que vous vouliez
avoir la ~~peine de la liberté~~ afin de donner un moyen
un nouveau port de lettere de nous remettre ~~fr~~
en même temps que la présente et sera aussi
un moyen d'éviter toute difficulté avec la future
livraison à fr

734

Rémunération pour 1^{er} paiement 3% sur 36.65

remise supplémentaire. → 4. 40. 65

reste due dans quatre-vingt jours 696.15
13 unités payables le 31 courant pour solder
ce dont je Monsieur les conditions dont je vous
demandais l'acceptation par ma lettre du 6 courant
pour que permette de vous apporter également
par votre réponse vous faire entendre ainsi
me vous faire admettre comme autre condition
toute difficulté je décrirai dans la mesure si vous
acceptez celles-ci toutes celles contenues dans la présente dans le cas où
ces conditions ne vous conviennent pas votre silence me
suffira comme effet de prendre livraison